



PREFERENCE
EVENTS

MISSIONS ET VALEURS

PREFERENCE EVENTS est une agence de communication événementielle offrant ses compétences aux entreprises du monde entier pour les aider dans l'organisation de leurs événements en France et à l'étranger. Passionnée par l'événementiel et le voyage, l'équipe conçoit tous ses programmes sur-mesure, en fonction du cahier des charges et du budget du client, autour d'un objectif de cohésion d'équipe, de motivation et de partage.

PREFERENCE EVENTS travaille pour de grandes entreprises du CAC40 particulièrement dans les secteurs du luxe et de la finance.

Très engagée dans le développement durable, c'est dans ce cadre que PREFERENCE EVENTS a sollicité AFNOR Certification pour l'audit de son système de management événement durable selon la norme ISO 20121.

L'agence s'est en effet assignée la mission de mettre en place un management responsable afin de :

- Limiter l'impact environnemental de ses événements
- Sensibiliser ses clients aux enjeux du développement durable
- Répondre aux exigences de ses clients en la matière.

Les parties intéressées sont de 3 sortes : nos salariés, nos clients (au sens large, incluant leurs invités) et nos fournisseurs.

Le système de management responsable s'applique à l'ensemble des activités événementielles pilotées par PREFERENCE EVENTS dans le cadre des réponses à ses clients sur l'organisation d'événements en France, en Europe et dans le monde.

NOS VALEURS

Nous sommes **optimistes** et nous n'avons pas peur de relever des défis. Nous avons un esprit positif et sommes convaincus de pouvoir améliorer les choses. Tous les collaborateurs de L'Agence ont un point commun : l'ambition de contribuer à un monde meilleur, individuellement et collectivement.

Nous sommes **exigeants**. La remise en question, l'exigence, la volonté d'apprendre, d'aller découvrir de nouveaux territoires... Chaque jour, nous nous dépassons pour apprendre et donner toujours le meilleur de nous-même. Nous faisons attention aux détails, et cherchons comment aller plus loin.

Nous sommes **solidaires**. Nous sommes une équipe soudée, aux talents divers, et déterminée à avoir un impact positif sur son avenir. Nous sommes solidaires par nature, avec la société dans son ensemble et au sein de notre équipe. Nous partageons nos idées, sans crainte du jugement et nous pouvons compter sur les compétences des uns et des autres pour surmonter nos difficultés.

Nous sommes **transparentes**. Nous n'avons pas peur de nous exprimer : en interne, avec nos clients ou avec nos partenaires. Nous intégrons les collaborateurs dans les réflexions stratégiques de l'entreprise pour permettre à tous d'avoir le même niveau d'information. Nous sommes sincères dans ce que nous faisons et la façon dont nous communiquons autant à l'extérieur qu'en interne.

NOS

MISSIONS

1 / Respect des dispositions législatives

L'Agence PREFERENCE EVENTS et ses collaborateurs s'engagent à se conformer aux lois, principes, réglementations nationales et internationales en vigueur dans tous les pays où elle exerce son activité et qui lui sont applicables. Elle s'engage à veiller au respect de cet engagement par ses propres fournisseurs et partenaires. PREFERENCE EVENTS proscrit toute forme de corruption quelle qu'elle soit. L'Agence s'engage dans ses recommandations et projets de communication à se conformer aux lois, principes, réglementations nationales et internationales en vigueur lorsqu'ils ont trait aux sujets dits « sensibles » telle que la promotion des armes, des produits alcoolisés, des jeux d'argent et de hasard, etc. Au-delà, nous nous engageons au suivi et respect rigoureux de toutes les règles nationales en matière de déontologie événementielle (respect de l'image et de la personne humaine, comportements alimentaires responsables, retrait des comportements dangereux et socialement non éco-responsables etc.).

2 / Transparence auprès des partenaires et clients

L'Agence s'engage à se conformer à toutes les dispositions législatives, réglementaires et code de conduite applicables à l'activité événementielle.

A/ budget : L'Agence s'engage à annoncer le budget d'un projet, dès le début des négociations relatives à une collaboration avec un client ou un prospect. Ainsi, ce budget fera l'objet d'une négociation lors des briefs et de l'établissement des relations contractuelles, au même titre que les objectifs. Une fois le contrat signé, L'Agence s'engage à respecter le budget accordé pour le projet. Par ailleurs, toute demande supplémentaire non prévue du devis devra faire l'objet d'un nouveau devis.

B/ Planning : dès le début d'un projet, un planning est communiqué à l'ensemble des parties prenantes. L'Agence assume la responsabilité de tenir le planning de production. Par ailleurs, l'équipe s'attachera à prévenir ses partenaires, si le planning demandé n'est pas tenable ou si des événements imprévus viennent bouleverser le calendrier.

C/ Conseil : PREFERENCE EVENTS reconnaît avoir parfaitement assimilé la nature et l'importance des besoins, des contraintes et des obligations du client. Elle s'astreint dès lors, vis-à-vis du client et pendant toute la durée d'exécution d'une prestation, à une obligation générale de conseil, d'information et d'alerte sur tous les risques dont l'équipe PREFERENCE EVENTS aura connaissance.

D/ Sous-traitance : PREFERENCE EVENTS s'engage à communiquer toutes les informations demandées par son client concernant les activités sous-traitées durant une prestation. Il pourra se faire qu'elle partage les informations liées aux sociétés partenaires et le cahier des charges de celles-ci. De plus, PREFERENCE EVENTS s'engage à ne travailler qu'avec des partenaires ayant accepté une certaine ligne de conduite et respectant des engagements environnementaux préalablement déterminés par elle.

3 / Limitation de l'impact écologique

PREFERENCE EVENTS a le souci permanent de limiter son impact écologique et de faire de son activité un levier de transformation positif. En cours de certification ISO 20121, nous nous engageons à intégrer l'aspect environnemental sur l'ensemble de notre activité afin de limiter au mieux les externalités négatives.

A/ Achats : PREFERENCE EVENTS étant une agence événementielle, agit comme un « agrégateur de compétences » : hôtels, lieux, traiteurs, artistes et free lances, etc....
Nous effectuons un certain nombre d'achats, pour des besoins ponctuels (hôtels, restaurants, traiteurs, activités, packaging, décors, goodies, etc.) L'ensemble de nos partenaires et fournisseurs sont choisis et référencés par PREFERENCE EVENTS selon un certains nombres de critères référencés dans un document annexe : LA CHARTE RSE DES EVENEMENTS PREFERENCE EVENTS.

Les achats de L'Agence se catégorisent comme suit :

- Hôtels/lieux/traiteurs : nous souhaitons travailler avec des prestataires qui limitent leur impact environnemental (recours à l'insertion de personnes en situation de handicap, achats de proximité, recyclage des déchets, pas de bouteilles, gobelets en plastique, équipements économes en énergie, accès transports publics, etc.)
- Freelance : Nous maintenons un équilibre junior/senior, homme/femme et catégories sous-représentées.

- Achat de fournitures : Nous cherchons au maximum à travailler avec des fournisseurs qui produisent en France, avec des matériaux recyclés, réutilisables et nous cherchons à limiter au maximum le plastique.

B/ Collaborateurs : au travers des sujets abordés lors de nos réunions hebdomadaires, nous encourageons l'échange et la réflexion des collaborateurs autour du sujet de l'impact environnemental. Nous avons par ailleurs pris des mesures afin de promouvoir les gestes éco-responsables : économies d'électricité, suppression de l'utilisation du papier, recyclage, gestion des mails etc....

Déplacements : tous les collaborateurs de PREFERENCE EVENTS sont incités à prioriser les moyens de transport à faible impact carbone. Cela passe par :

- Remboursement de 50% du pass Navigo
- Mise à disposition d'un local à vélo ou trottinette

4/ Confidentialité et données personnelles

Les informations partagées par nos clients dans le cadre de nos missions sont strictement confidentielles et ne sont en aucun cas utilisées dans une autre finalité que la collaboration avec nos clients. Ces informations incluent, de façon non exhaustive, les informations commerciales, marketing, financières et administratives de nos clients. Toutes les données personnelles, qu'elles soient celles concernant les parties prenantes impliquées dans le projet au titre de la collaboration, ou recueillies ou collectées à l'occasion du projet sont traitées conformément aux dispositions de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, au Règlement européen pour la Protection des Données Personnelles 2016/679 du 27 avril 2016 et à la loi française du 20 juin 2018.